

Recherches sociographiques



Conseil de la langue française *et al.*, *Indicateurs de la situation linguistique au Québec*

Charles Castonguay

Volume 35, numéro 1, 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056846ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056846ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Castonguay, C. (1994). Compte rendu de [Conseil de la langue française *et al.*, *Indicateurs de la situation linguistique au Québec*]. *Recherches sociographiques*, 35(1), 135–137. <https://doi.org/10.7202/056846ar>

partie de l'horizon interdisciplinaire des sciences sociales. Mais il montre aussi, par ses approximations et la liberté un peu cavalière qu'il affiche, que si la littérature est une part essentielle de l'interdisciplinarité, elle ne peut toutefois pas s'y substituer.

François DUMONT

*Département de français,
Université du Québec à Trois-Rivières.*

Conseil de la langue française *et al.*, *Indicateurs de la situation linguistique au Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 1992, 133 p.

Cet assemblage de brefs aperçus sectoriels plaira à l'amateur de connaissances capsulaires. Fécondité, toponymes officialisés, francophonisation des postes de cadre, langue de projection dans les cinémas, tous défilent au même pas : à droite, un tableau de chiffres, un graphique couleur ; à gauche, un commentaire succinct. Sous plus d'une soixantaine de rubriques, on nous propose ainsi une abondance d'observations tirées de fichiers administratifs, d'enquêtes ou de recensements, choisies par de nombreux collaborateurs parmi les ministères et organismes officiels concernés par la question linguistique. Une information légère, variée, accessible : la formule est alléchante.

À l'usage, cependant, les limites se font vite sentir. Les analyses demeurent forcément superficielles. Aucune critique des sources et pas la moindre vue d'ensemble, même pour ce qui est des grands secteurs comme l'éducation ou la démographie. Le résultat en devient indigeste tout en nous laissant sur notre faim. Quant au fond, l'objectivité même de ce « tableau de bord de la francisation », produit par les ministères et organismes qui voient à la mise en œuvre de la politique linguistique gouvernementale, fait problème. Il y a danger de complaisance.

Cela se manifeste de façon diffuse. La publication étant mise à jour annuellement, elle devrait avant tout faire ressortir les tendances les plus récentes. Au contraire, ses comparaisons se font plus volontiers entre les années 1970 et 1980. Que sur bien des plans le français ait progressé depuis les lois 22 et 101, on s'en doute. Mais 1990 est derrière nous. Ce qu'il importe de savoir maintenant, et ce qu'une publication annuelle devrait mettre de l'avant, c'est l'évolution au cours de la dernière décennie. Semblable préoccupation ne ressort pas suffisamment, en particulier dans les cas où, plus récemment, la situation du français stagne ou régresse.

L'origine gouvernementale de la publication explique sans doute aussi son silence sur certains mouvements moins positifs, sinon tabous. On n'y trouve rien sur les allophones non immigrés, parmi lesquels l'assimilation à l'anglais a progressé de façon notable entre 1971 et 1981. Aucun chiffre non plus sur le bilan migratoire du Québec avec le reste du Canada, en particulier sur l'« exode » notoire des anglophones entre 1976 et 1980. Pas la moindre allusion à l'effet résiduel de ce tamisage migratoire dans les textes sur le progrès de la connaissance du français, de son utilisation au travail parmi les anglophones demeurés au Québec ou de la

francophonisation des postes de cadre (section 1.3 et tout le chapitre 4). De toute évidence, on tient à projeter une image positive: pas question de consigner au tableau de bord qu'une partie importante de la francisation s'est opérée en quelque sorte par défaut.

La vigilance vis-à-vis des sources s'en trouve également émue. Par exemple, au tableau 3.1.2 sur la francisation croissante des élèves allophones, il saute aux yeux que la moitié de celle-ci s'est réalisée en l'espace d'une seule année. On sait pourtant bien, au ministère de l'Éducation, qu'au moment de l'inscription scolaire 1986-1987, on a reclassifié comme étant de langue maternelle créole de nombreux élèves considérés jusque-là comme de langue maternelle française, d'où l'apparition soudaine au fichier de nouveaux élèves allophones —et toujours francisés, quant à la langue d'usage. Le progrès en cause est donc à moitié artificiel.

La bienveillance s'étend même, à l'occasion, aux sources comme à l'analyse. C'est ainsi que le document présente, à la section 1.3, les données de recensement sur la progression du bilinguisme, sans avertir que celles-ci ne reflètent qu'une auto-évaluation, en réponse à une question par trop simpliste, et sans ventiler les réponses par groupe d'âges, alors que le vieillissement de la population entraîne automatiquement une croissance du bilinguisme, les enfants étant habituellement unilingues. Par surcroît, sous ce titre, le recours exclusif aux pourcentages éclipse le fait qu'en chiffres absolus, les francophones ont contribué davantage que les anglophones à l'augmentation du nombre de Québécois bilingues. Peut-être pareille observation aura-t-elle sa place dans un éventuel tableau de bord de l'anglicisation.

Ces signes de facilité, sinon de parti pris, sont fort dommage. Sous d'autres rubriques, il est possible que l'ouvrage soit irréprochable. Mais chacun ne pourra en juger qu'en fonction de son propre champ de compétence, en l'occurrence les données de recensement et la mesure de l'assimilation. À ce propos, la rectitude politique va jusqu'à bannir ce dernier vocable et à assassiner la langue de Descartes: on cause lourdement de «mobilité linguistique vers le français» plutôt que de francisation.

Quoi qu'il en soit, ni la formule capsulaire ni le préjugé favorable aux signes de francisation n'expliquent pourquoi, dès le tableau 1.1, on n'a pas tenu compte des meilleures évaluations disponibles des données de recensement pour mieux tracer l'évolution de la composition linguistique de la population selon la langue maternelle. Par exemple, nous savons que le critère d'accès à l'école anglaise sous la loi 22 explique le fléchissement momentané du poids relatif des allophones en 1976: beaucoup se sont alors prétendus de langue maternelle anglaise, et la contre-vérification des réponses de 1981 et 1986 a montré que la quasi-totalité des déclarations récentes de langue maternelle bilingue de type anglais-français devraient être versées au groupe français. Par rapport au mode de simplification utilisée pour ce tableau, cela donne environ 30 000 et 50 000 Québécois francophones de plus en 1981 et en 1986 —et autant d'anglophones de moins— ce qui, dans les mots du directeur de la division de la démographie à Statistique Canada, «n'est pas négligeable».

Le poids des francophones au Québec en 1981 et, surtout en 1986 serait par conséquent sensiblement supérieur à celui indiqué à ce tableau, et celui des anglophones, inférieur tant en 1976 qu'en 1981 et 1986. L'ajustement optimal des données revêt d'autant plus d'importance que les premiers résultats du recensement de 1991 montrent une baisse significative du poids des francophones au Québec.

Il faut se demander, enfin, s'il est utile de publier annuellement un tel répertoire, sans synthèse globale qui permettrait, entre autres, de l'actualiser efficacement. En effet,

s'aventurer dans cette forêt sans guide peut s'avérer périlleux. Ainsi, l'édition 1992 a été lancée le 8 octobre dernier en présence du ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française. Celui-ci n'a pas manqué de souligner l'importance croissante de la population de langue maternelle française entre 1971 et 1986. Or, trois semaines auparavant, Statistique Canada avait publié les résultats de 1991 qui montrent le début d'un déclin, tout à fait prévisible par ailleurs, du poids des francophones au Québec. La complaisance n'était plus de mise. Et le roi, bien nu.

L'édition 1992 reprend souvent mot pour mot celle de 1991 — non sans commettre quelques erreurs de transcription majeures, comme au graphique 2.3.2. En effet, les recensements ont lieu à tous les cinq ans et les enquêtes sur la langue de travail sont apparemment encore moins fréquentes. Il serait peut-être plus économique, et certainement plus instructif de préparer, avec la participation de spécialistes non gouvernementaux, des fascicules thématiques plus complets et d'en faire la mise à jour au gré d'une accumulation intéressante d'informations nouvelles. L'édition 1991 annonçait déjà de tels documents. Le premier se fait toujours attendre.

Charles CASTONGUAY

*Département de mathématiques,
Université d'Ottawa.*

Louise CORRIVEAU, *Les Cégeps. Question d'avenir*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991, 133 p.

Disons-le sans détour, voilà un excellent volume dont je recommande vivement la lecture à toute personne désireuse d'avoir l'heure juste sur la réalité des cégeps. Et s'il faut en juger d'après certains articles qu'on peut lire sur le sujet, cette réalité est fort mal connue.

Il s'agit du 13^e ouvrage de la collection «Diagnostic» lancée il y a quelques années par l'Institut québécois de recherche sur la culture. Il faut féliciter d'ailleurs cet organisme d'avoir eu l'heureuse initiative de publier une telle collection qui consiste en de petits volumes sur des questions d'actualité comme le problème linguistique, la dénatalité ou encore l'intégration des immigrants. Ces livres, et celui de Mme Corriveau en est la plus éclatante illustration, remplissent admirablement bien leur mission qui est d'informer et d'inciter à la réflexion le plus large public possible.

Après quelques pages faisant allusion aux débuts chancelants des cégeps, l'auteure passe rapidement au second chapitre pour y traiter du développement du réseau. Le chapitre suivant aborde les questions de la gestion pédagogique et de l'organisation des études, entre autres des deux secteurs d'enseignement qu'on retrouve au cégep, ce dont plusieurs commentateurs et non des moindres ne prennent pas assez en considération. Viennent ensuite deux chapitres particulièrement réussis qui brossent un tableau juste et complet des professeurs d'abord, puis des cégépiens, et cela dans une économie de mots. Le chapitre six est consacré aux programmes d'étude et à la formation dispensée. Enfin, dans un dernier chapitre, il est question de la nécessité de réviser les programmes professionnels offerts en régions pour